

**ARRÊTÉ DU MAIRE  
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**ARRÊTÉ N° AR\_2023\_4292\_CC**

**REPLACEMENT CADRE ET TAMPON K2C**

**ENTRE 06 AU 10 NOVEMBRE 2023**

**1 JOURNÉE SEULEMENT**

**DE 8H À 17H**

**215 LA MANCELLERIE**

**SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE**

**DE CHERBOURG-OCTEVILLE**

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,  
VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants et les articles L 2213-1 et suivants,  
VU le Code de la route, notamment les articles R417-10 et L325-1 et suivants,  
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 - 8<sup>ème</sup> partie - signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,  
VU le règlement de voirie de l'ex Communauté urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et notamment les articles 25, 26 et 27,  
Vu l'arrêté n° AR\_2022\_3724\_CC du 12 octobre 2022 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués, complété par l'arrêté n° AR\_2023\_0211\_CC du 17 janvier 2023,  
VU la demande de SAS SMT en date du 09 Octobre 2023,  
Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des personnes pendant la durée des opérations,

6. Libertés publiques et pouvoirs de police  
6.1 Police Municipale

**ARRÊTÉ  
ENTRE LE 06 NOVEMBRE ET LE 10 NOVEMBRE 2023  
1 JOURNÉE SEULEMENT**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> – LA MANCELLERIE**

**La rue pourra être barrée, au droit des travaux, le temps des travaux.**

Une déviation devra obligatoirement être mise en place, le temps des travaux.

**La chaussée sera rétrécie et la circulation ralentie, au droit des travaux, le temps des travaux.**

Des plaques de franchissement devront être mises à disposition pour les secours en cas de nécessité.

*Le passage et la sécurité des piétons doivent être maintenus en permanence. (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).*

N° SIRET entreprise : 41839637000045

**ARTICLE 2** – Les véhicules en infraction au présent arrêté pourront être enlevés et mis en fourrière aux risques et frais des contrevenants.

**ARTICLE 3** – La signalisation et la pré-signalisation des lieux seront mises en place par la Sté SAS SMT (10 route de la Framboisière 28250 SENONCHES), responsable des opérations qui assurera par ailleurs la protection et le balisage du chantier. Il appartient également à l'entreprise pétitionnaire de mettre en conformité avec l'arrêté la signalisation de police existante (masquage de panneaux etc...). Le présent arrêté et si besoin un panneau « Stationnement interdit » devront être affichés sur le lieu des opérations conformément à la réglementation en vigueur, à moins de 1,80 m du sol, 7 jours à l'avance. À défaut, il ne pourra être fait appel à la fourrière.

**ARTICLE 4** – Le présent arrêté ne donnera lieu à la perception d'aucune redevance.

**ARTICLE 5** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 6** – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Central de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 17 octobre 2023,

**Pour le Maire et par délégation  
Le Maire adjoint,  
Gilbert LEPOITTEVIN**



xellerie, 50130 Cherbourg-en-Cotentin



216 La Mancelerie

Cherbourg-en-Cotentin, 50130



02 33 33 33 33



Le Fig

cellerie, 50130 Cherbourg-en-Cotentin

### 215 La Mancellerie

Construction

- Itinéraires
- Enregistrer
- À proximité
- Envoyer vers
- Partager
- Appeler

215 La Mancellerie, 50130 Cherbourg-en-Cotentin

Suggérer une modification du lieu suivant : 215 La Mancellerie

Ajouter un lieu manquant

Ajouter votre établissement

Photos



Restaurants

Hôtels

Activités à découvrir

Transports en commun

Parkings

Pharmacies

Distributeurs de billets

Calques

Google

Faullillon et Cie

La Reveille

Salle des Fêtes de Nouainville (Louis...)

Fleury Etc

Le Fay

La Grande

Chemin du Pâtin

La Carderie

La Mace

Le Champ de la

Vieille Chapelle

Ferme des Marguerites

Rue de la Courbe

Les Marguerites

AR CONCEPT

Allée des

Ruisseau du Fay

Chemin de Grimesnil

Carrosserie Poutas

SEFC Formation

FIM CCI Formation

SOS Médecins Cherbourg

Docteur Yacine BENCHERMAN

GRIMESNIL

D.J. Amorage

Rue de la Foudre

Rue des Piverts

Les Piverts

Chemin de la Foudre

IN SUPER

OC